



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
BEAUMONT DE LOMAGNE  
AFFICHÉ LE 09 juin 2021

SEANCE 07 JUIN 2021

**L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le 07 JUIN, à 18 HEURES, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE s'est réuni en session ordinaire à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, Maire.**

**DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 31 MAI 2021**

**ETAIENT PRESENTS** : DEPRINCE Jean-Luc, BONNEFOI Jean-Claude, FRESQUET Céline, CAMBOU Pierre, DELORME Blandine, LABARDE Pascal, ARQUIE David, MONTIEL Marc, MEESSEMAN Evelyne, ROBERT Jean, PERES Maryse, PUJOL Aurélie MARROU Stéphane, TOUSSAINT Bertrand, BIGOU-MARTI-TURULL Béatrice, BESSOU Sonia, PERRAULT Romain, PUEYO Séverine, LE JONCOUR Eléonore, FOURNIOLS Gilbert, WYBIERALA Michel, TONIN Jacqueline, MAILFERT Christian, MARSAGLIA Alex

**PROCURATIONS** : AUDU BENALI Sandrine à MEESSEMAN Evelyne,

**ETAIENT ABSENTS** : ROUX Pascale, DIANA Corinne,

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE** : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, PUJOL Aurélie est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

**VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 06 AVRIL 2021:**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 06 avril 2021.

**DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :**

DEC-2021-009	Fourniture et pose du mobilier de la médiathèque
DEC-2021-010	Conclusion d'un bail d'habitation avec Mme BOURQUIN Maryline
DEC-2021-011	Acquisition tondeuse autoportée
DEC-2021-012	Contrat d'adhésion et de maintenance application mobile Intramuros
DEC-2021-013	Suppression de la régie de recettes pour la réservation du Mini Bus
DEC-2021-014	Suppression de la régie de recettes de Petits Produits Divers
DEC-2021-015	Etude Diagnostic Eglise Notre Dame - Demande de subvention au Département du Tarn et Garonne
DEC-2021-016	Etude Diagnostic Eglise Notre Dame - Demande de subvention à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée
DEC-2021-017	Etude Diagnostic Eglise Notre Dame - Demande de subvention à l'Etat par l'intermédiaire de la DRAC
DEC-2021-018	Signalétique directionnelle piétonne en milieu urbain - Demande de subvention à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée
DEC-2021-019	Signalétique directionnelle piétonne en milieu urbain - Demande de subvention à l'Etat dans le cadre du Dsil

## Début de séance 18:00



**A la demande de Monsieur le Maire et avec l'accord unanime de l'ensemble des membres présents, deux points ont été ajouté à l'ordre du jour.**

Objet :

- Subventions aux associations
- Cession de l'immeuble 3 rue Vernhes Complément à la délibération N°20-054 du 28/09/2020

### **21-038 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A DES ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition de locaux communaux aux associations,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à viser ces conventions applicables à compter du 6 septembre 2021.

### **21-039 : CONVENTION D'ADHESION AU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'AFFIRMER** son engagement dans le programme Petites Villes de demain, aux côtés de la commune de Lavit et en partenariat avec la CCLTG,
- **D'APPROUVER** la convention d'adhésion,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à co-signer la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain avec la CCLTG et la commune de Lavit et les partenaires ainsi que tous documents y afférents,
- **D'AUTORISER** le Président de la CCLTG à engager les démarches relatives à la mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain.

*Madame BESSOU Sonia et Madame DELORME Blandine s'installent dans l'assemblée.*

### **21-040 : INSTALLATION D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE BATIMENT DE L'ANCIENNE GARE**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'EMETTRE** un avis favorable pour que la société Réservoir Sun étudie la possibilité d'implanter une centrale photovoltaïque sur les parcelles cadastrées section AH n° 385, 442 et 516 appartenant au domaine privé de la commune de Beaumont de Lomagne,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer avec la société Réservoir Sun tout document afférent au projet et notamment la promesse de bail,

### **21-041 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA SAUR EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT – ANNEE 2020**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion présenté par la société SAUR France en matière d'assainissement communal pour l'exercice 2020 conformément aux chiffres figurant ci-dessus,
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération et la perception de la somme due par la société SAUR France.

### **21-042 : PROJET D'EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL – ACQUISITION DE TERRAIN LIEUDIT « BOURDETTE » A MONSIEUR PIERRE BADENS**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ACQUERIR** le terrain appartenant à Monsieur Pierre BADENS, situé lieu-dit "Bourdette", cadastré section AC n° 70, d'une contenance de 206 m<sup>2</sup>, pour un montant de 400 €,
- **DE DESIGNER** l'étude de Me Philippe RIOLS, notaire à Beaumont de Lomagne pour la rédaction de l'acte à intervenir,
- **DE DESIGNER** Monsieur le Maire ou son représentant pour la signature de toutes les pièces relatives à ce dossier et lui donner tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

### **21-043 : AVENANT N°1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC SFR POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 à la convention passée avec SFR pour la mise à disposition d'un terrain cadastré section AH n° 247 sis 243, avenue de Gascogne pour le déploiement et l'exploitation d'un dispositif de télécommunication ayant pour date d'effet le 01/11/2021,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à viser le document contractuel ainsi que tous documents y afférents.

### **21-044 - TARIFS DU CINEMA « LES NOUVEAUX BLEUS »**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les tarifs du cinéma (entrées, activités complémentaires, boissons et confiseries) avec application à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021,
- **D'AUTORISER** à Monsieur le Maire ou son représentant à exécuter la présente délibération,
- **D'ACCEPTER** le principe de l'application automatique des tarifs spécifiques liés aux manifestations nationales organisées par le C.N.C,

- **DE DECIDER** d'appliquer les tarifs suggérés par le diffuseur VEO pour la retransmission de spectacle, opéra, ballet etc...

- **DE DIRE** que les recettes ainsi encaissées seront inscrites au budget annexe du cinéma au chapitre 70 – produits des services, du domaine et ventes diverses, article 7062 redevances et droits des services à caractère culturels.

**21-045 : CONSTITUTION DE SERVITUDE SUR UNE PARCELLE COMMUNALE AU PROFIT DU LYCEE PROFESSIONNEL NORMAN FOSTER**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la constitution de servitude, sur la parcelle communale cadastrée ZH n°47 au profit du lycée professionnel Norman Foster,

- **DE DELEGUER** pouvoir et signature à Monsieur Bertrand TOUSSAINT, conseiller municipal, pour la signature de l'acte à intervenir.

**21-046 : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la création d'un emploi permanent à temps complet,

- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à modifier le tableau des effectifs,

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent,

- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

**21-047 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à verser les subventions de fonctionnement 2021 allouées aux associations, conformément au tableau ci-dessous,

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Documents reçus</b>	<b>Observations</b>	<b>Subventions à verser</b>
AIL DE LOMAGNE EN FETE	<b>OUI</b>		<b>8 000,00 €</b>
JUDO CLUB BEAUMONTOIS	<b>OUI</b>		<b>500,00 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>8 500,00 €</b>

- **DE DONNER** tous pouvoirs à monsieur le Maire ou son représentant pour l'exécution de la présente délibération,

- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget de la commune.

**21-048 : CESSION IMMEUBLE 3, RUE VERNHES - COMPLEMENT A LA DELIBERATION N°20-054 DU 28.09.2020**

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la vente par la commune de l'immeuble sis 3 rue Vernhes, cadastré section AE n° 760 (en partie), à Monsieur Gwendal LE PIVERT et Madame Léna LABAT, domiciliés 1007 route des Marres 82700 CORDES-TOLOSANNES, au prix de 34 000 euros en ce compris les honoraires de négociation de 3 580 euros à la charge de la commune (commission vendeur) dues à l'agence ORPI.

- **DE DESIGNER** l'étude de Me Philippe RIOLS, notaire à Beaumont de Lomagne, pour la rédaction de l'acte à intervenir.

- **DE DONNER** tous pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération et la signature de tous documents relatifs à cette vente.



**Fin de séance 18:30**

